

# De nouveaux spécialistes locaux au chevet du patrimoine

**FORMATION CONTINUE** La Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), à Tolochenaz, en collaboration avec l'Etat de Vaud, a mis sur pied une formation innovante dans le domaine du patrimoine culturel bâti.

PAR JOCELYNE.LAURENT@LACOTE.CH

En octobre, ils visitaient en spectateurs le Musée suisse de l'habitat rural à Ballenberg. Ce vendredi, ils se retrouvent dans la peau de spécialistes du patrimoine culturel bâti à établir un diagnostic de l'église Sainte-Claire à Vevey. Une visite qui marque la fin de leur cursus. Ils sont charpentiers, menuisiers, maçons, plâtriers-peintres, dessinateurs ou encore architectes. Ces artisans entrepreneurs et spécialistes, déjà au bénéfice d'une solide formation, ont décidé de prendre part à une formation innovante dispensée par la Fédération vaudoise des entrepreneurs (FVE), basée à Tolochenaz, en collaboration avec l'Etat de Vaud.

Intitulée «Patrimoine culturel bâti: intervenir dans les règles de l'art», elle a été suivie par quinze professionnels, dont quatre provenant de La Côte (en encadré, découvrez l'expérience de l'un d'eux). Elle leur permettra d'intervenir sur un édifice ancien, en ayant acquis, notamment, une compétence d'analyse du bâtiment propre à établir un diagnostic d'intervention adéquat.

**La théorie et la pratique**  
Ils ont suivi des modules théoriques et pratiques dispensés par des intervenants de renommée internationale, experts en histoire de l'art, en sciences des matériaux et autres spécialisations de constructions an-

ciennes. «Cette formation, on en rêvait depuis des années! Et il faut le dire, il y a un vrai marché de la rénovation», a commenté le Valaisan Claude Veuillet. Le conservateur-restaureur et expert dans le domaine du bois, spécialisé dans la recherche et l'étude des techniques traditionnelles, était l'un des intervenants.



**Cette formation, on en rêvait depuis des années.**

CLAUDE VEUILLET  
SPÉCIALISÉ DANS LA RECHERCHE  
ET L'ÉTUDE DES TECHNIQUES  
TRADITIONNELLES



Les participants à cette formation inédite ont notamment visité la cathédrale de Lausanne pour une mise en situation pratique. DR

## «Pouvoir s'améliorer encore»

«J'ai appris plein de nouvelles choses non seulement sur mon métier dans le bois mais également sur d'autres matériaux, tels que la pierre ou la peinture. Cela m'a permis de mieux comprendre ainsi les impératifs de mes collègues lors de la planification de chantiers. Il faut considérer une rénovation comme un ensemble», affirme Jean-Christophe Berseith, responsable commercial et administrateur de la menuiserie André à Yens. Le spécialiste du bois, ébéniste de formation, a notamment pu renforcer ses connaissances en matière de physique et de chimie du bois: «En comprenant plus intimement quelle est sa structure, l'on est à même d'appliquer, par exemple, la bonne peinture. On fait déjà assez juste mais on ne peut que s'améliorer! Gratter quelques petits pourcentages d'amélioration est déterminant pour la durée de vie d'une rénovation et fait toute la différence entre un travail bien ou moyennement fait», dit celui dont l'entreprise a rénové toutes les fenêtres en bois du Lignon et actuellement celles des tours Honegger à Genève.



Une attestation de cours et un certificat ont été délivrés par la FVE à l'issue de cette formation qui devrait être reconduite tous les deux à trois ans. «L'objectif est de pouvoir compter sur des spécialistes dans la région en continu», a indiqué Frédéric Burnand, porte-parole de la FVE, lors d'une conférence de presse jeudi. Jusque-là, lors de rénovations historiques, on faisait plutôt appel à des professionnels venus de toute l'Europe. «Cette formation vise à exploiter et mettre en valeur les compétences locales. Nous disposons en Suisse romande d'un large potentiel et d'un savoir-faire dévolu par des spécialistes prêts à conseiller, orienter, aider à conserver et rénover le patrimoine vaudois», a poursuivi le porte-parole de la FVE. «Savoir

que des spécialistes locaux bâtis. C'est Marc Froger, ébéniste-restaureur à Cossonay, membre de la FVE et par ailleurs président de l'Association vaudoise des métiers d'art, qui a donné l'impulsion après une rencontre informelle avec Nicolas Meier, conservateur des monuments et sites à la Direction générale des immeubles et du patrimoine du canton de Vaud, partenaire de la démarche.

### Dialogue inédit

La formation est née du constat de cette difficulté à trouver des professionnels locaux spécialisés dans le patrimoine

bâti. C'est Marc Froger, ébéniste-restaureur à Cossonay, membre de la FVE et par ailleurs président de l'Association vaudoise des métiers d'art, qui a donné l'impulsion après une rencontre informelle avec Nicolas Meier, conservateur des monuments et sites à la Direction générale des immeubles et du patrimoine du canton de Vaud, partenaire de la démarche.

«Elle concourt aussi à réunir deux mondes, celui des théoriciens et des praticiens spécialistes de terrain», a commenté Marc Morandi, secrétaire patronal de la fédération. «C'est tout l'intérêt de cette formation, elle rétablit le dialogue et un partenariat indispensable entre le monde académique des mandataires, architectes ou historiens, et les partenaires que sont les entrepreneurs», a attesté Jean-Bernard Marclay qui a coordonné les cours.

## Parc des Sports: «On fait les choses à l'envers!»

**MORGES** Le référendum provoque un cafouillage dans l'agenda des conseillers communaux. Explications.

Le Conseil communal de Morges est gêné aux entournures. Selon l'ordre du jour de mercredi prochain, il doit se prononcer sur un crédit de 2,9 millions de francs pour les études de projets des aménagements de surfaces, infrastructures souterraines et sportives du Parc des Sports. Le problème, c'est que ces équipements sont indissociables du plan partiel d'affectation (PPA) attaqué par un référendum. C'est également le cas des préavis concernant le centre aquatique et le

parking souterrain. «C'est un peu particulier comme situation, puisque tout est suspendu au vote sur le référendum», note Christian Hugonnet, de l'Entente morgienne, qui a présidé la commission chargée de plancher sur cette demande. Lorsque les élus se sont penchés sur le sujet, personne n'avait encore attaqué le PPA. Leur dernière séance a eu lieu le 13 novembre, soit un mois avant que les référendaires ne sortent du bois.



**On a été un peu pris par surprise quand le référendum a été lancé.**

CHRISTIAN HUGONNET  
CONSEILLER COMMUNAL  
DE L'ENTENTE MORGIENNE

Les commissaires ont pensé à tout, sauf au scénario qui s'est profilé en décembre. «On a demandé si le centre

ou le parking souterrain pouvaient être refusés, mais on ne s'est pas posé la question pour le PPA, reconnaît Christian Hugonnet. On a été un peu pris par surprise quand le référendum a été lancé.»

Si le landerneau politique a été pris de court, c'est que «la machine s'est grippée», relève Pierre Marc Burnand, président de la commission qui planche sur le centre aquatique. En 2017, le Conseil communal a certes voté en faveur du PPA. Mais en amendant le texte pour demander 200 places supplémentaires dans le futur parking souterrain, il a provoqué des effets en cascade. Après deux ans de pourparlers, les élus ont finalement renoncé à cette hausse, le 5 juin 2019, et validé définitivement le document. Le 28 novembre, le canton le ratifia à son tour, ouvrant la voie aux référendaires.

Selon Pierre Marc Burnand, la logique aurait voulu que l'exécutif attende que le PPA entre en force avant de déposer les trois préavis relatifs à la réorganisation du Parc des Sports.



**Tout le monde était convaincu que c'était une formalité et que ça roulerait normalement.**

PIERRE-MARC BURNAND  
CONSEILLER COMMUNAL  
PLR

Mais le PLR se veut réaliste: «Tout le monde était convaincu que c'était une formalité et que ça roulerait normalement. La Municipalité n'a pas vu le truc venir, mais les conseillers communaux non plus.»

Le résultat, c'est que tout se téslescope. «Normalement, un PPA est un plan d'intentions, poursuit Pierre Marc Burnand. Mais le problème, maintenant, c'est que les projets sont sortis et on mélange tout. C'est évident que la plupart des gens vont voter oui ou non en pensant au centre aquatique, au parking ou au camping.» Pour lui, l'organe délibérant doit désormais attendre que la population vote sur le référendum avant de se prononcer sur les trois préavis. Il s'attend donc à un retrait de la demande de crédit de 2,9 millions de francs, la semaine prochaine: «Cet objet repose sur le PPA, qui n'est pas accepté. On fait les choses à l'envers.» C'est également l'avis de Christian Hugonnet, qui estime que cela ne ferait pas «tellement sens» que le Conseil communal se prononce à ce stade. **CGE**